



## Note au conseil d'administration de l'UCL concernant les relations avec les universités israéliennes

### 1) Introduction

L'actualité des dernières semaines à Gaza, a amené les représentants étudiants à se positionner au sujet du conflit israélo-palestinien et au rôle que peut jouer leur université dans ce conflit, notamment via ses partenariats avec l'université de Tel Aviv. Nous pensons que nous ne sommes pas tout à fait impuissant vis-à-vis de ce qui se passe et que poser un geste juste est possible dans ce conflit qui aiguise les sensibilités.

### 2) De la politique actuelle de l'UCL

Tout d'abord, notons que l'UCL n'est indifférente ni envers la Palestine ni envers Israël et qu'elle dialogue avec les deux parties. En effet, nous observons qu'il existe des liens entre l'UCL et des **institutions palestiniennes**. Ce sont essentiellement des projets de recherche financés par des organisations internationales ou l'université.

Le premier exemple est une coopération du secteur des sciences humaines de l'UCL avec l'université de Genève. L'objectif de cette recherche était de fournir rapidement de l'information sur l'évolution des conditions de vie des palestiniens afin de faciliter la programmation des activités des organisations internationales sur le terrain.

Ensuite, dans le domaine des sciences humaines plus spécifiquement, l'Institut des civilisations, arts et lettres a sorti une publication des fouilles (mais non les fouilles elles-mêmes, précisons-le, qui elles sont menées en coopération avec Israël) de Khirbet Qumrân et 'Ain Feshkha qui se trouve sur la rive d'or de la mer Morte, en territoire palestinien. Pour mener à bien ce projet, l'UCL s'est mise en relation avec une institution palestinienne : le département des antiquités de Palestine.

C'est à ce jour parmi les seuls liens trouvés entre la Palestine et l'UCL<sup>1</sup>. Malheureusement, ces deux recherches ne sont pas en lien directement avec les universités palestiniennes et ont pris fin en 2009. Ils ont cependant eu le mérite de prendre en compte la réalité sociale pour le premier et culturel pour le second, d'un peuple non-reconnu jusqu'à ce jour.

De plus, l'UCL s'est unie en 2009 avec la KUL pour nommer Sari Nusseibeh, universitaire palestinien, docteur honoris causa. A travers cette nomination, l'UCL montre qu'elle choisit la voie du dialogue et de l'ouverture dans la résolution de conflits internationaux.

Ces divers gestes montrent que les instances de l'UCL sont loin d'être insensibles à la problématique et qu'elles ont privilégié par le passé la voie du dialogue et de l'ouverture face au peuple palestinien. Pourtant aujourd'hui, force est de constater que la situation n'a fait que se

<sup>1</sup> Des liens entre des chercheurs de l'UCL et des chercheurs palestiniens existent probablement mais sans passer par un partenariat officiel de l'institution.



dégrader et qu'il est urgent que les choses évoluent au niveau de l'opinion publique israélienne. Et que malgré cela, l'UCL n'a pas renouvelé de telles initiatives ou développé de nouveaux échanges. Il faut se poser la question de savoir pourquoi une telle évolution n'a pas été soutenue alors qu'il est urgent de réenclencher des actions allant en ce sens.

Concernant les **institutions israéliennes**, l'UCL entretient des partenariats en mobilité étudiante, et en recherche majoritairement.

D'une part, il existe un partenariat de mobilité étudiante signé entre la Louvain Business School of Management et l'université de Tel Aviv s'étendant de 2011 à 2014. Précisons déjà que la participation à ce programme Mercator ne demande aucune mise en information sur le conflit ni au préalable ni sur place, en Israël.

D'autre part, plusieurs liens de recherches existent entre les deux universités.

Ayant pris fin récemment, nous pouvons déjà citer comme exemples les liens suivants. Un partenariat avec l'Université de Tel Aviv avait pour but de favoriser les échanges d'étudiants doctoraux dans les domaines de l'économie théorique, de l'économie mathématique, de la théorie des jeux, de l'économétrie théorique et méthodologie, de l'économétrie empirique et de l'économie mathématique appliquée<sup>2</sup>. Un autre lien avec la même université visait le développement de la connaissance scientifique et des outils nécessaires pour comprendre la complexité de l'« Open Source » en informatique<sup>3</sup>.

Actuellement, un partenariat de recherche existe encore à propos de la transduction du signal par les récepteurs des cytokines et hématologie moléculaire avec l'Université de Tel Aviv et ce, depuis le 01/01/2001.<sup>4</sup> Nous pouvons également trouver, entre les deux institutions universitaires, parmi tant d'autres, une recherche à l'ELIC ayant pour objectif de comprendre le fonctionnement du système Terre et, en particulier, de sa composante climatique ainsi que les interactions entre les activités humaines et leur environnement naturel depuis 1997.<sup>5</sup>

Au-delà des contenus même des recherches (que l'on n'a pas pu recenser de manière exhaustive évidemment), qui peuvent éveiller en chacun de nous un intérêt, il y a un autre enjeu dans la nature même de création de partenariats entre l'UCL et ces institutions israéliennes.

En effet, nous remarquons que l'UCL, malgré la sensibilité du dossier, ne semble pas émettre de critères clairs dans l'entretien de ses partenariats.

### 3. De la situation en Palestine

Israël, à ce jour, perpétue sa politique d'occupation et d'apartheid et continue à transgresser, au-delà même des droits fondamentaux humains, des conventions de droit international. Voici quelques exemples. Citons l'article 49 de la IV convention de Genève qui condamne la colonisation

<sup>2</sup>[http://rch2011.adre.ucl.ac.be/browse/list\\_fac/CORE/complete/10005271](http://rch2011.adre.ucl.ac.be/browse/list_fac/CORE/complete/10005271)

<sup>3</sup>[http://rch2011.adre.ucl.ac.be/browse/list\\_fac/ICTM/complete/10027735](http://rch2011.adre.ucl.ac.be/browse/list_fac/ICTM/complete/10027735)

<sup>4</sup>[http://rch2011.adre.ucl.ac.be/browse/list\\_fac/SIGN/pending/1167](http://rch2011.adre.ucl.ac.be/browse/list_fac/SIGN/pending/1167)

<sup>5</sup>[http://rch2011.adre.ucl.ac.be/search\\_unit.php?cid=2&eid=3&unit=ELIC](http://rch2011.adre.ucl.ac.be/search_unit.php?cid=2&eid=3&unit=ELIC)



toujours en cours, ainsi que la résolution 194 de l'Assemblée Générale de l'ONU sur le droit au retour des réfugiés ou encore celle exigeant le retrait de l'armée israélienne sur les frontières de 1967 et de Jérusalem (résolution 242). Il est évident qu'il est difficile de faire un recensement exhaustif des transgressions d'un Etat pour lequel le non-respect du droit international est devenu la règle.

De façon plus générale, les Palestiniens sont privés de droits parmi les plus basiques et ce quotidiennement. Les check-points sont un frein à la libre circulation des personnes et des biens et marchandises, agissant de manière très néfaste sur le commerce, la santé et l'éducation. Les humiliations physiques et morales participent largement au non-respect des droits des palestiniens. Énormément de Palestiniens sont incarcérés injustement, sous le motif d'« arrestations administratives » condamnées d'ailleurs par Amnesty International. La privation des ressources naturelles (eau, terres agricoles) est constamment rapportée dans les bilans officiels qui doivent, s'ils veulent suivre avec exactitude les données quantitatives de ces vols, être mis à jour quotidiennement.

Les territoires palestiniens occupés restent donc dans une situation critique. Plus précisément, dans le **domaine de l'enseignement supérieur**, qui nous concerne directement.

D'abord, la politique d'occupation, le blocus de Gaza et la colonisation croissante, **entravent la mobilité à l'intérieur des territoires ainsi qu'à l'échelle internationale**. D'une part, l'accès aux universités est particulièrement difficile : Un rapport de 2009 établissait que 57% de la population étudiante palestinienne devait passer par un ou plusieurs checkpoint pour se rendre à son établissement d'enseignement. Pour illustrer cette statistique, citons par exemple le blocage de la route de Bethléem menant à l'université de BirZeit. La construction du mur montre l'obstination d'Israël à ne pas respecter la liberté de mouvement.

D'autre part, la mobilité internationale est particulièrement difficile en raison des refus d'accès aux territoires palestiniens de la part d'Israël, ce qui empêche évidemment le développement et le plein-déploiement de l'enseignement supérieur palestinien. De plus, au-delà de l'aspect de stricte mobilité, il est évident que les checkpoints représentent un harcèlement physique et moral que doivent subir les Palestiniens au quotidien.

Ensuite, l'occupation représente un **coût conséquent pour les universités palestiniennes** : D'une part à cause du maintien de l'isolement économique des territoires occupés par l'Etat d'Israël mais également en raison des incursions et attaques militaires visant les institutions publiques dont les universités. Rappelons que le tribunal Russel a déclaré, au début du mois d'octobre dernier, Israël coupable de sociocide condamnant ainsi la politique visant à la « *destruction de la capacité d'une société à se maintenir dans le temps, et cela par la destruction de ses structures politiques et sociales (...)* », telles que les institutions destinées à l'éducation. L'actualité récente nous en a encore offert un exemple avec le bombardement d'une université à Gaza.

Outre ces impacts de la politique menée par Israël sur l'enseignement supérieur en Palestine, nous devons préciser que nombre d'universités israéliennes ont une réelle responsabilité dans cette même politique. Voici les faits qui concernent l'université de Tel Aviv, partenaire de l'UCL<sup>6</sup> :

---

6 Selon un rapport de 2009 de l'AIC (The Alternative Information Center), association militante palestino-israélienne qui a reçu le prix des droits de l'Homme 2012 de la part du gouvernement français.



- Un rapport récent de la Palestinian Society de la School for Oriental and African Studies (SOAS) a révélé que l'université de Tel-Aviv a participé à pas moins de 55 projets technologiques associés à l'armée israélienne, plus particulièrement dans le domaine de l'optoélectronique. Elle a d'ailleurs hébergé plusieurs congrès sur ce sujet ainsi que sur la robotique auxquels participaient des firmes d'armement. L'université de Tel-Aviv a donc hébergé une convention dont une partie traitait directement du développement d'armes pour l'armée israélienne.
- Le programme de réserve universitaire «Brakim », codirigé par Technion et par l'armée israélienne, avec l'université de Tel-Aviv, permet aux membres de l'armée d'utiliser leurs excellents programmes universitaires au bénéfice du programme «Psagot »; ces derniers sont considérés comme très prestigieux. Ils incluent parfois des cours fermés aux autres étudiants et leurs participants se voient attribuer une indulgence et une flexibilité différente de celles offertes aux autres étudiants.
- L'université de Tel-Aviv est située sur la terre du village palestinien détruit Skeikh Muwanis. D'après Zochrot, certaines parties des terres de l'université ont été confisquées par Israël et non achetées aux propriétaires Palestiniens de la zone. L'université de Tel Aviv n'a jamais reconnu les faits concernant le territoire qu'elle utilise et n'a jamais reconnu l'histoire de son campus.
- L'université de Tel Aviv a nommé l'ex- colonel Pnina Sharvit-Baruch au poste d'enseignante bien qu'elle ait un rôle dans l'approbation et l'organisation de la justification légale des bombardements et de la dévastation de la bande de Gaza entre décembre 2008 et janvier 2009. La réponse de l'université au tollé de militants et d'enseignants qu'a provoqué sa nomination fut la suivante : « l'université ne juge pas les opinions politiques des enseignants et encourage la présence d'une multitude d'opinions politiques ». Sharvit-Baruch a certes une « certaine opinion politique », mais lorsqu'elle fut colonel cette dernière a spécifiquement autorisé le meurtre de civils Palestiniens, ce qui fait d'elle une possible complice de crimes de guerre, et ceci indépendamment de ses opinions politiques.

Cette implication montre que les institutions académiques israéliennes ont une responsabilité politique dans ce qu'elles soutiennent, et dans les discriminations dont elles peuvent faire preuve.

## 4. Notre constat : l'UCL doit changer son plan d'action

Le discours universitaire israélien est en partie responsable de la situation actuelle. En ne prenant pas de position claire et publique qui dénoncent ces exactions, l'Université cautionne les actes du gouvernement et en ce sens, donne du crédit à ses discours. Elle ne joue pas son rôle d'autorité morale, de chien de garde de la démocratie, de lieu de savoirs et de défenses des droits humains. Or, se positionner est aujourd'hui une nécessité, lorsqu'on voit l'inertie, si ce n'est la dégradation, d'une situation déjà difficile.

De manière générale, rappelons, comme l'a précisé récemment François Dubuisson (professeur et membre du Centre de droit international de l'ULB) quant à la demande de reconnaissance de la Palestine en tant qu'état observateur non-membre auprès de l'ONU, que « *la démarche palestinienne s'inscrit ainsi résolument dans un dépassement du cadre des Accords d'Oslo. Ceux-ci prévoyaient des négociations devant aboutir à un statut permanent au plus tard le*



4 mai 1999. *La Feuille de Route*, présentée en 2003 par le Quartet (E.-U., Russie, UE, ONU) afin de relancer le processus de paix, promettait quant à elle un Etat palestinien pour 2005 ». Un tel délai ne devrait pas être envisageable lorsqu'il s'agit des droits humains fondamentaux, et pourtant. L'UCL peut agir contre cette réalité et doit user de cette légitimité !

Rappelons le moratoire posé par la FEF en 2003 demandant « une prise de position officielle des autorités académiques » israéliennes et belges. Aujourd'hui, cette demande date de près de 10 ans, et la situation a largement dépassé tout seuil critique. Soutenir des partenariats est une démarche tout à fait respectable en faveur d'initiatives, mais cela ne suffit plus. A l'heure qu'il est, il est désormais nécessaire de devenir acteur de changement.

**L'UCL doit faire pression sur les autorités des universités israéliennes pour qu'elles prennent leurs responsabilités, qu'elles dénoncent enfin la situation et instaurent des cours d'analyse et de critique du conflit.**

## 5. Pour un gel des liens académiques ?

Comment l'UCL peut-elle faire pression sur les universités israéliennes ? Après des années de tentatives diverses et d'analyses du conflit, nous pouvons affirmer que la seule façon réside dans le gel des liens universitaires. Cela consiste en un arrêt des liens avec les universités académiques tant que certaines conditions ne sont pas remplies. Cela s'inscrit donc dans une vision provisoire, nous l'espérons en tout cas.

L'objectif est double.

Premièrement, en suspendant les liens nous manifestons notre regard englobant de la situation. Les vécus et les actes de chaque partie sont fonctions d'un même ensemble de circonstance : l'occupation illégale israélienne. Nous ne pouvons effectivement pas continuer nos partenariats dans un clivage de ce qui est bon et mauvais. Non pas selon une règle du « tout ou rien », mais dans le respect du principe de cohérence dans nos valeurs, et d'une volonté affirmée d'un changement vers la paix. En stoppant des partenariats, nous l'exprimons publiquement.

Le second objectif est visé dans l'enchaînement de réactions que cela provoquera et consiste à permettre enfin un dialogue constructif. Aujourd'hui, les deux acteurs du conflit ne sont pas sur le même pied d'égalité. L'un est légitimé, l'autre n'est pas reconnu internationalement<sup>7</sup>. Dans ces circonstances, nous ne pouvons espérer réellement l'émergence de compromis alors que la colonisation et la construction du mur continuent et que les droits humains fondamentaux d'un peuple sont bafoués. Ce gel de liens universitaires a donc pour but la mise en place de conditions indispensables à un dialogue constructif.

Aujourd'hui, après la pérennisation d'une politique pourtant condamnée par la communauté internationale, il est temps d'aller au-delà de la création de partenariats, même si l'un n'exclut pas l'autre. Il est l'heure de contrer ce qui est néfaste pour avoir un réel impact, et de réveiller les

---

<sup>7</sup> Ou « presque pas reconnu internationalement », suite à la décision de l'Assemblée Générale de l'ONU d'accorder le statut d'observateur non-membre à la Palestine. Il est cependant important de préciser que cette reconnaissance, comme le dit très bien François Dubuisson, « ne constitue pas une solution miracle de nature à faire cesser l'occupation israélienne de manière soudaine ». Elle est à considérer comme un outil qui permettra au changement. C'est en rassemblant différents outils, que les circonstances peuvent s'avérer propices à une évolution positive. A travers de cette demande de reconnaissance, nous devons voir une réelle opportunité d'impact et de légitimité.



institutions israélienne.

En outre, rappelons que ce type de gel de liens ne vise pas des individus mais des institutions. Jusqu'ici, aucune institution universitaire israélienne ne s'est dissociée de la politique militaire israélienne ou de la discrimination des Palestiniens en Israël. **Au contraire**, agir de la sorte sur des universités israéliennes équivaut à apporter notre soutien aux universitaires qui soutiennent la paix. En effet, notre action peut servir à leur laisser prendre davantage de place au sein des universités, et permettre ainsi à leur opinion trop souvent étouffé de devenir une prise de position publique de la part des institutions. Le premier appel à ce type d'arrêt de partenariats avait d'ailleurs été signé par dix universitaires israéliens<sup>8</sup>.

**Plus précisément l'AGL demande à l'UCL de stopper ses liens, de mobilité étudiantes et de recherche, avec Israël tant que les autorités académiques concernées n'auront pas pris position en faveur du respect des droits des Palestiniens et n'auront pas condamné la politique d'occupation et d'apartheid de l'état d'Israël.**

---

<sup>8</sup> Professeur Amit, Daniel, Université hébraïque, Bar, Iris, Université de Haïfa, Professeur Farjoun, Emmanuel, Université hébraïque de Jérusalem, Professeur Giora, Rachel, Université de Tel-Aviv, Professeur Jablonka, Eva, Université de Tel-Aviv, Docteur Katriel, Haggai, Université de Haïfa, Professeur Lavie, Smadar, Tel-Aviv, Docteur Pappe, Ilan, Université de Haïfa, Professeur Razi, Zvi, Université de Tel-Aviv, Professeur Reinhart, Tanya, Université de Tel-Aviv, Docteur Shlonsky, Tuvia, Université hébraïque de Jérusalem